

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

CGT, CFDT, CGT-FO, SUD

A M. le Directeur général de l'Insee

Objet : Re-convocation sur le Comité Technique du 12 avril 2012

Nos demandes de changement de cap concernant les réorganisations à la DG

Le 12 avril 2012, les élus du comité de réseau se sont exprimés à l'unanimité contre les projets de réorganisation de la direction générale de l'Insee, et leurs conséquences sur les autres établissements de l'Insee et sur le maintien des missions de l'Institut.

En conséquence, nous vous demandons de revoir ces projets, notamment en poursuivant la réflexion sur ce que l'on attend de cette nouvelle organisation et en prenant en compte l'intérêt des missions et des personnels de l'Institut.

La DMCSI

Nous demandons que les effectifs de la "mission **coordination statistique**" soient renforcés. Une unité composée de deux personnes ne paraît pas suffisante pour :

- animer un réseau d'échange d'informations entre les SSM et l'Insee, et actualiser l'extranet ;
- assurer le secrétariat du comité de programme statistique du SSP ;
- rester le lien naturel entre les agents en poste hors de l'Insee et les autres services de l'Insee.

Le Cnis

Nous demandons que l'ensemble des services qui gèrent le Cnis (secrétariat du Cnis, comité du label et comité du contentieux) soient à nouveau réunis dans une même entité. Le Cnis est une instance différente de l'Insee, avec un fonctionnement propre et un calendrier distinct de ceux de l'Institut. En éparpillant au sein des services de la DG les différentes composantes du Cnis, dont les relations fonctionnelles sont constantes, il existe un risque de rupture de cette dynamique propre d'abord au sein des secrétariats, et à terme au sein des commissions et des comités. Or les travaux de la statistique publique tirent leur légitimité de l'approbation du Cnis. Si celui-ci perd de sa capacité à participer à l'élaboration d'un programme de travail de la statistique publique conforme aux attentes de la société, dans la diversité de ses composantes, l'Insee perdra rapidement sa légitimité et sa capacité à répondre aux attentes.

Le secrétariat général

Nous revendiquons l'abandon du **centre d'exploitation informatique** à Metz. Cette centralisation à marche forcée est un pari fou qui fait courir un énorme risque sur notre système d'information et plus généralement sur le fonctionnement de la statistique publique. En effet :

- Les sites existants sont mis en péril par une déperdition des compétences reconnues et par une destruction méticuleuse des synergies construites avec le temps.
- L'ensemble des changements (techniques, organisationnels, humains, managériaux...), présenté comme une rationalisation des activités informatiques est très coûteux. Dans un contexte budgétaire contraint, la construction d'un site nouveau, utilisant des technologies nouvelles et avec des personnels fraîchement recrutés n'offre pas de réelles garanties d'efficience.
- Les problématiques de sécurité ne sont absolument pas résolues par la mise en place du CEI. La réalité d'un site de secours et d'un PRA (Plan de Reprise d'Activité) sont des impératifs totalement disjoints du CEI.
- La performance et la qualité de production, reconnues et assises sur des moyens techniques et humains, se sont construites dans le temps. Toute dégradation aura des conséquences immédiates, souvent non réversibles, et visibles autant en interne qu'en externe.

- Les personnels actuels sont les laissés pour compte de l'opération. Le flou artistique est persistant et l'information est une denrée très rare. Il est pour l'heure impossible d'envisager des projets professionnels valorisants dans la filière informatique en particulier pour les catégories B et C.

De la même façon, votre projet de **centralisation des ressources humaines** met en danger la qualité du service rendu aux agents et les conditions dans lesquelles travaillent les agents.

Nous vous demandons :

- Le maintien des toutes les missions de gestion de proximité des agents dans chaque établissement ;
- Les effectifs permettant de mener à bien les différentes missions de cette gestion de proximité dans tous les établissements.

Ces réorganisations (et en particulier leur méthode de mise en œuvre) placent une grande partie des agents en situation de souffrance au travail. Nous vous avons à plusieurs reprises alerté sur ce sujet sans trouver de réponse de votre part. C'est pourquoi nous demandons la mise en place d'un **audit externe**, permettant de dresser un bilan de cette situation. Cet audit permettrait également de dégager des pistes de réflexion quant aux méthodes à adopter dans le cas d'une réorganisation, et ainsi proposer des solutions pour débloquer les situations les plus tendues. Les organisations syndicales seraient pleinement associées aux choix du cabinet pouvant réaliser un tel travail.

Par ailleurs, concernant **la transparence administrative**, nous avons déjà obtenu en quadripartite des promesses sur ce sujet. Nous vous demandons de les mettre enfin en application.

Pour la CGT Insee
Ludovic Bourlès

Pour la CFDT Insee
Christophe Baur

Pour CGT-FO Insee
Marie-Josée Defrance

Pour SUD Insee
Roselyne Jourdan

A Paris, le 16 avril 2012